



TATÉNÉ

Veuve TCHANCHET

Journal Satirique Illustré

PARAISANT LE SAMEDI

GEORGES SIDCOURT
LIEGE

ABONNEMENT

Un an fr. 5,00
Six mois fr. 2,50

Pour tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration
S'ADRESSER

182, Rue Ste-Marguerite, - Tél. 3635
LIEGE

ANNONCES

4^e page, la ligne . . . 0,30
3^e — réclame . . . 0,50
2^e et 3^e dans le texte . . . 2,00

Comment Chanter ?

Silâce, je vais châter... Oui je vais châter, avec ou sans accent. C'est-à-dire qu'il me faut réfléchir d'abord, si vraiment je vais chanter. Eh ! eh ! il y a le Procureur du Roi qui pourrait être dans les environs, ou quelqu'autre membre du Parquet, un quelconque Pépin qui voudrait faire du zèle ou tel autre qui Ségard parfois « tout partout ».

Certes, ma volonté est bien de chanter, mais si je suis de Jemeppe, d'Ans ou de Fléron, l'accent que je mets, bien malgré moi et de naissance, sur certaines voyelles, pourrait être mal interprété, être pris pour un essai « d'obscénité » comme dit M. le juge d'instruction Faider — un nom bien léger cependant — et cela me conduirait tout droit en prison. Or, je le jure, j'ai un casier judiciaire absolument vierge et n'ai même jamais été cité comme témoin.

Non, je vais plutôt me taire.

Hum ! me taire, on pourrait interpréter fort mal ce silence. Se taire, c'est significatif parfois. Tout cela dépend du moment où on se tait. Si je me tais, par exemple, après que vous ayez dit : « Je viens d'en voir une bien bonne », mon silence peut être considéré comme une approbation. Un proverbe prétend : Qui ne dit mot consent.

Oh ! là là, que venai-je d'écrire ? Décidément je m'embourbe, et si cette chronique tombe sur le Parquet, celui-ci me ramassera, et comment !

Vrai, il fait dangereux d'écrire aujourd'hui en Belgique : chanter peut vous conduire à la Permanence et se taire, en prison. Un artiste français, accueilli par le Théâtre de la Renaissance, vient d'en faire l'expérience, et la loi Woeste lui a été durement appliquée. Le juge a délivré contre lui un mandat d'amener, de telle façon qu'il ne puisse l'interroger immédiatement et il a pu ainsi lui faire passer la nuit à l'amigo. Le lendemain, on lui a mis les menottes dans le couloir de l'Instruction et on ne l'en a débarrassé, qu'en le priant de s'avancer les mains en l'air. Ainsi, quelque puisse être le résultat des poursuites correctionnelles, acquittement ou condamnation, le chanteur a tout de même été touché et aura fait un jour de prison. S'il n'avait même pas trouvé immédiatement une caution de mille francs, il aurait pu rester un peu plus encore dans la « potte », comme dirait Tchanchet.

Et après cela vous voudriez me faire chanter ? Non, ce serait du pur chantage, et j'ai désormais bien trop peur de la justice de mon pays pour tenter l'aventure.

Les chansons de M. Dalbret sont-elles telles que les libelle M. le juge Faider ? Je n'en sais rien, mais il est évident que sa façon d'agir est un peu leste. Décidément, ce nom me porte à parler d'une façon bien légère et, finalement, il pourrait m'en cuire aussi.

N'importe, j'ai un mot à ajouter.

Il est actuellement, dans le répertoire français, des couplets qui, sans aucun doute, seraient déplacés dans un patronage de jeunes filles ou même sur une place publique.

On ne saurait trop mettre les jeunes oreilles à l'abri de certaines malpropretés débitées couramment dans les rues. Mais il est à noter,

NOS CHAUFFEURS

LE CHEVALIER JULES DE THIER



SA DEVISE :

Je suis le chauffeur des amours,
Viens avec moi bâcelle...

(Vieille chanson populaire d'hier)

qu'à part quelques procès-verbaux, dressés au cours des fêtes paroissiales, les agents s'empressent de prendre la tangente lorsque des bandes de pochards débitent, en des termes ignobles, des chansons où il n'y a nul esprit et qui sont, elles, de véritables obscénités. C'est là que l'on pourrait surtout sainement intervenir. Mais on ne le fait guère et il m'est arrivé de voir des pères de famille prendre par une rue transversale pour éviter à leur femme et à leurs enfants l'audition de mots intolérables.

La question se présente un peu différemment pour ce qui est des salles de spectacle. Le terme n'y est jamais prononcé dans sa crudité, c'est l'intonation et le geste qui font la chanson. Il est bien difficile d'établir jusqu'où peut aller le sous-entendu. Et puis, il paraît hors de doute que ceux qui sont là, à entendre ces choses, y sont de leur plein gré. Et, à ce point de vue, les établissements sont nettement catalogués.

Le public sait où il va et les oreilles très chastes n'ont qu'à ne pas s'y attarder.

Savez-vous, du reste, M. le juge d'instruction, que la pornographie est une institution dont la civilisation chrétienne est un peu l'auteur ? Mais, oui, c'est elle qui a donné beau jeu à l'hypocrisie morale, en inventant des péchés de toutes sortes et inconnus des anciens, en affirmant que le corps humain est un objet à cacher, en décrétant la femme impure et l'amour uniquement justifiable dans la procréation.

Nos pères, les wallons, s'amusaient à rire autour de ces idées et nos grand-mères, gaillardement élevées, ne s'effrayaient pas d'historiettes un peu salées. Si on est allé plus loin aujourd'hui c'est que la religion, la morale, les convenances — un mot particulièrement hypocrite celui-là — ont rendu plus fausse encore que jadis, l'éducation de l'enfant, de la jeune fille, du jeune homme. Et ils se rattrapent plus tard tous ces cerveaux où l'hypocrisie a fait naître des idées malsaines, ils encomrent les théâtres de genre.

Pour eux s'est créée une littérature spéciale dont il ne faut pas trop s'étonner, lorsqu'on a vu récemment un magistrat bien pensant s'attarder, par un singulier phénomène de sadisme mystique, à des théories autrement pornographiques que les chansons du café-concert d'aujourd'hui.

Cet auteur est cependant, comme nous tous, victime de ce qu'on pourrait appeler le mal du siècle.

Mais est-ce vraiment la loi Woeste qui le guérira, ce mal ?

Nul ne le croira.

Georges Curtius.



Chauffe qui peut...

Liège est un des gros centres automobilistes en Belgique. On y compte d'importants constructeurs, nombre de sportsmen, quantité de touristes et quelques coureurs, bref, on y chauffe beaucoup dans toutes les acceptions du terme.

Parlons-en un peu, voulez-vous, de nos chauffeurs ? C'est l'instant, nous paraît-il, car le salon de l'auto s'est ouvert à Bruxelles, les Liégeois y sont chaque année nombreux et le sujet est d'actualité.

On chauffe à Liège de bien des façons.

Il y a d'abord le « bouche tot dju » qui passe par les rues encombrées, tel un bolide, avec une voiture blindée et que l'on croirait commandée par le ministre de la guerre pour défendre, faute de mieux, la frontière wallonne contre l'envahissement des Prussiens. Il chauffe avec un bruit formidable, mais heureusement n'écrase pas trop.

Il y a également le « chauffeur mondain ». Celui-là fait vingt-cinq fois le tour du carré, entre midi et demi, ou bien entre cinq et six heures. Il tient à se faire voir des amis qui n'ont pas de quoi se faire véhiculer automobilement, ou à saluer les belles dames.

Voici d'autre part le « chauffeur fêtarde ». Il sévit entre minuit et trois heures du matin, s'arrête longuement dans les bars, sans arrêter son moteur qui réveille les voisins, ou bien, emporte à toute vitesse cinq ou six petites femmes, quelquefois huit ou neuf, cela dépend plus des formes que du poids.

Nous avons également le « chauffeur véhiculé », celui qui, n'ayant qu'une confiance relative en son adresse, ne désire pas toucher lui-même au volant, ou bien encore, celui à qui son âge ou sa situation ne permet pas de se salir les mains et dont le séant recherche les douceurs capitonnées des coussins intérieurs.

Parmi les véhiculés, il y a l'ancien chauffeur qui monte faire un tour avec tous ses amis. Il y a également celui qui n'eut jamais en main un levier de direction, mais possède la plus belle peau de bique ou la plus belle casquette, les plus beaux gants, les plus belles lunettes et les plus belles bandes molletières. C'est le « chauffeur parasite », et il est légion.

Nous ne devons pas oublier le « chauffeur sympathique » celui que tout le monde connaît, qui connaît tout le monde et qui passe par les rues souriant et cueillant des sourires. Ils sont quelques-uns ainsi à Liège, que je ne veux pas nommer pour épargner leur modestie et le plus charmant d'entre eux, bon géant poilu, si ce n'est sur le crâne, réconcilie heureusement avec le sport de l'automobilisme, les malheureux piétons trop souvent bousculés. Le chauffeur sympathique est prudent, son moteur est silencieux, il n'écrase jamais qu'à la dernière extrémité.

Et nous voici au « chauffeur officiel ». Il est président ou secrétaire de l'Automobile club.

Il a parfois un auto, mais cela importe peu.

Il fait de la politique automobiliste, décrite, papperasse, écrit. Il est le président Gillard et l'amour du volant, du zinc et de l'esbrouffe, ne l'empêche pas de taquiner parfois la muse satirique sur le dos de ses collègues.

Le « chauffeur officiel » est encore Jules de Thier, organisateur de courses, écrivain également, mais dans les Gazettes, aimable garçon, toujours d'accord lorsqu'on fait tout ce qu'il veut, et au surplus le vrai conducteur de l'auto officiel à Liège. D'aucuns voudraient peut-être insinuer qu'il est uniquement « chauffeur en chambre ». C'est une erreur. Nous eûmes de plaisir et la frousse de le voir au volant. Il fit, en peu d'heures, des progrès étonnants et à la fin prenait les virages, comme on prend une cuillère de confiture. Son professeur en frémissait, mais lui continuait à prendre de l'avance à l'allumage et il me faut avouer qu'il me rendit intact à ma famille.

Je pourrais vous citer encore nombre de catégories de chauffeurs, mais voici, me semble-t-il assez de surface de chauffé. Ce n'est que pour mémoire que je cite : le jeune chauffeur écraseur, le chauffeur d'auto-taxi, le chauffeur notaire et la chauffeuse notaire, le chauffeur du meunier et le chauffeur de bonne maison. Il y a eu récemment, mais je m'empresse de le dire, c'était loin d'ici, le chauffeur assassin. Nous avons par contre, grâce au progrès de l'automobilisme, le « vieux chauffeur » qui a remplacé le vieux marcheur, aujourd'hui quelque peu démodé.

Manette.



Le Maître Thirifay

Les temps héroïques sont révolus. Don Quichotte n'est plus, ni d'Artagnan. Au surplus, que feraient-ils en nos temps modernes et pratiques ? Pour retrouver le souvenir des beaux ferrailleurs de jadis, il faut se plonger dans le Dumas ou dans le Paul Féval à quatre-vingt quinze centimes.

Cela veut-il dire que le noble métier des armes a disparu complètement ? Non heureusement. Quelques pays ont conservé les bonnes traditions, atténuées peut-être, et quelque peu transformées il est vrai, mais suffisamment pures encore pour que nombre de sportsmen s'y intéressent encore en France, en Italie, en Belgique.

L'escrime, qui fut le premier des sports à une époque où le mot sport n'était pas du lan-

gage courant, n'est plus aujourd'hui entouré de la brillante auréole des âges de bataille, mais quelques maîtres, prêtres de cet art fameux, s'appliquent courageusement à faire briller encore une épée.

Nous avons l'honneur, en notre paisible pays, de compter quelques-uns de ces braves et je ne veux retenir aujourd'hui que le nom d'un seul, un Liégeois, François Thirifay.

Thirifay, c'est un nom qui sonne clair, ainsi que le bruit d'une lame contre la coquille d'une épée, cela a une petite allure italienne, nullement déplaisante et l'homme maigre, grand, vigoureux et lesté ne dément nullement le vocable.

Thirifay est l'un de nos maîtres d'armes les plus sympathiquement connus. Il a formé d'innombrables élèves qui lui font honneur et dont notre ami Ochs est l'un des plus intéressants. Malgré que la présente génération ait abandonné le fleuret pour le vélo, l'auto ou l'aéroplane, Thirifay a courageusement lutté contre la faille de l'escrime.

Dans un milieu choisi, il en a conservé le culte, a su rendre attrayantes les séances qu'il organisait dans sa salle et tout récemment ne fut-il pas choisi par les Français de Liège pour collaborer à la préparation militaire des futurs soldats de la République, en attendant que soit créée chez nous une institution du même genre ?

Thirifay, qui est un terrible jouteur et dont le coup de bouton est renommé, est le garçon le plus paisible qui soit. Grand parleur, par exemple, surtout le verre en main, mais si bon camarade !



C'est une silhouette aujourd'hui populaire à Liège et vraiment, lorsqu'on le voit, dégingandé, passer par la ville à grandes enjambées, on cherche à son côté la rapière d'un mousquetaire et sur sa tête le feutre empanaché qui compléterait si bien sa physionomie déjà soulignée par la plus vibrante des moustaches.

Non, je vous le dis, il n'est pas terrible cependant, si ce n'est sur la planche. Là, méfiez-vous d'un certain coup droit qui arrive toujours à son but et que ses amis et élèves ont du reste appelé « le coup du père François ».

L'Arédji Colas.

Naître ou ne pas être

Chronique dédiée à Shakespeare, à Célestin Demblon et au Docteur N. Charles.

Une nouvelle fort intéressante et qui pourrait avoir les conséquences les plus graves, nous parvient : Mesdemoiselles les accoucheuses et Mesdames les sage-femmes, ont l'intention de former un syndicat.

Encore un ! Gageons que l'un de nos politiciens démocrates est encore là dedans et que le docteur Charles, ancien directeur de la Maternité, est pour quelque chose dans cet accouchement.

Il est pourtant gros de conséquences.

« Naître ou ne pas être », a dit jadis le grand Shakespeare, à une époque où Célestin Demblon n'était encore que dans l'espoir d'une race.

« Naître ou ne pas être » : Combien cette parole qui devait se perpétuer à travers les siècles est marquée au coin du plus solide bon sens ! C'est un axiome, une vérité surabondante par elle-même, c'est même pour la perpétuité du genre humain, une nécessité intangible.

Or, c'est là contre que quelques dames veulent s'insurger, ou du moins s'organiser.

« Naître ou ne pas être », s'est écrié le sublime Anglais, et les sage-femmes veulent aujourd'hui corriger cette parole et disent : « Naître, s'il nous plaît, et ne pas être ». En effet, elles se syndiquent !

Comment s'y prendront-elles pour nous empêcher d'être ? Je ne sais. Que veulent-elles au juste ? Je l'ignore. Sont-ce des contributions dont elles prétendent, ainsi que l'Etat protectionniste, imposer à l'entrée dans la vie ? Mais n'a-t-on pas assez de peine déjà à vivre, sans qu'il faille encore payer aux frontières de l'existence ?

Et puis, ce serait là une sorte de complot contre son pays. La dépopulation, cette plaie

du XXe siècle, sévit chaque année plus cruellement et à naître de moins en moins, nous finirons par ne plus être qu'à un.



Le syndicalisme, s'il avait la prétention de refouler la venue des enfants, aurait à redouter les sévérités d'un tribunal bien plus encore que s'il se manifeste contre un ingénieur s'organisant pour supprimer la liberté de travail.

Mais, je ne puis croire que les sage-femmes aient l'intention d'aller jusqu'à l'obstruction et s'il en était ainsi, nous formerions tous des vœux pour que pareil projet avortât.

Il est plus probable qu'il s'agit d'une œuvre de défense corporative. En effet, depuis quelques temps on s'agite dans le monde gynécologique. Deux hautes personnalités ont failli en venir aux mains : M. le professeur Fraipont, l'actuel directeur de la Maternité et M. le docteur Romièe, président de la Commission médicale. Nous ne nous étendrons pas sur les questions qui les divisent mais, en constatant que les femmes se mettent dans l'affaire, je ne puis m'empêcher de craindre qu'il n'y ait finalement « margaille ».

Je fais donc ici un appel chaleureux au patriotisme et à l'humanité des accoucheuses, en les suppliant de ne mettre aucun obstacle à la libre naissance des citoyens. Qu'elles se syndiquent, c'est leur droit, mais non contre nos enfants qui leur passeront par les mains.

Elles ont des revendications à faire valoir. On les écouterait, mais avant d'employer des moyens extrêmes, avant de se saisir de force pour obtenir justice, avant de faire grève, que l'on sache au moins ce que réclament ces dames.

Matchou.

Tatène ou Nanesse ?

DROIT DE RÉPONSE



Dans un de nos récents numéros, notre volumineux collaborateur Vessève, se faisant l'écho de la rumeur publique, a cru pouvoir attribuer à M. Oscar Colson, l'affirmation suivant laquelle la femme légitime de notre vénéré Tchanchet ne serait pas Tatène, mais une de nos distinguées concitoyennes, que l'on dit s'appeler Nanesse.

Nous n'avons rien affirmé. En fidèle chroniqueur, Vessève a « rapporté ». Sans plus !

Et, avec la courtoisie qui nous caractérise, nous avons ouvert nos colonnes à la personne visée, jugeant indispensable d'entendre tout le monde avant d'établir les responsabilités dans une affaire aussi grave.

Aussitôt, nous avons reçu la lettre suivante. La signature est illisible, mais il est aisé de la deviner. Seul un auteur pris en flagrant délit de calomnie peut se livrer à de pareils excès de langage.

Laissons parler le document.

L'impartiale histoire saura venger Vessève de l'inqualifiable agression dont il est l'innocente victime de la part d'un adversaire aux abois.

Monsieur Vessève,

Vous m'accordez la parole, alors que vous savez votre invitation superflue. Je connais mon droit, monsieur, et n'ai besoin, pour en user, de la permission de personne.

Vous m'avez cité nominativement dans un article qui compte quatre-vingt-douze lignes — non compris les... que votre imprimeur y a introduits, collaborant ainsi, par mégarde, j'aime à le croire, à une œuvre éminemment délétère, malsaine, scandaleuse et nauséabonde.

Je n'userai pas de mon droit dans les limites que le Code et l'Usage lui assignent. Quelques mots suffiront. Vous n'en valez pas plus !

En vous faisant connaître, par bonté d'âme et à titre confidentiel, le résultat d'une enquête entreprise récemment, j'avais eu soin d'ajouter qu'elle était l'œuvre personnelle d'un de mes collaborateurs.

Je croyais alors parler à un homme d'honneur, incapable de colporter un renseignement que je ne possédais encore que sous le sceau du secret professionnel.

Vous avez immédiatement pris la plume. Et, non content de trahir ma confiance, vous m'avez attribué à moi-même, au mépris du droit d'autrui, la découverte faite par un tiers.

Ah! monsieur, si l'âge et les revers ne m'avaient enseigné la philosophie, je jugerais bien mal une époque où l'on se croit permis pareils actes de mauvais gré!

Je dois heureusement vous considérer comme une exception dans la Presse liégeoise, où le sens de l'Honneur est traditionnel.

Je ne puis que signaler avec indignation votre abominable conduite à la vindicte publique.

Vous ne méritez plus, Monsieur Vessève, que l'expression la plus véhémente de mon inaltérable mépris.

Signature illisible.

P. S. — Au moment de mettre sous presse, notre Directrice nous envoie cet autre billet, où nous voyons une manœuvre de basse dénonciation, dont nous faisons juge le public impartial.

Nous n'en reconnaissons pas l'écriture. Mais Colson, Golzâ... ne serait-ce pas la même chose?

Binaméye Tatène,

Sacré laid canâri d'Vessève! C'enne est onk, cila, qu'a on fameux toupet! !

N'arape-t-i nin d'aller raconter tot avà l'vèye qui c'est mi qu'a dit qui (atchim!) v'n'etez nin l'feume da Tchanchet — qui l'bon Diu ày si âne et l'diale ses ohés!

Il a boirdé, savez, Tatène! a-t-i boirdé vormint.

Li ci qu'a dit çoula, c'est li p'tit Alexis Deitz, on spitant strudiant del plèce Maghin. Cist afronté-là prétind qu'il a nahî d'vins tos les tàyates di Dju d'là, avou on photographie et on sténographe. Et i vint dè mète à djou, divins l'Wallon'a, ine ovrdje wice qu'i dit:

« Tchanchet a comme femme Nanessa (Agnès) et non Tatène (Catherine) comme on le pense souvent ».

Volà l'crime, et dj'ennè so-st-ènocint comme l'éfant qui vint dè r'mette! Dji n'a fait qui dè prév'nî Vessève po qui s'dimèfiyâhe di ç'gail-lard-là.

Poqwè qu'i n's'a nin pris à lu, c'est bin simple: c'est pace qui m'ennè vout.

Awè, i m'ennè vout!

Tos les côps qu'i m'reconteur, i n'sét. quèle fiesse mi fé, l'laid djubet, po qui d'j'li èvôye ino blague ou l'aute po mette so vosse gazette.

Il est si nawe, li soflé potince, qui n'a pus l'fève dè fé si ovrdje lu-ninme. Et dj'a bè li répéter qui dji n'a nin l'timps, c'est comme si dji soflève ès cou del gate.

Ça fait qu'i m'a dit: Dji v's ârèt!

Et i m'a, c'est âhèy à vèyi!

Portant, s'il aveut n'gote di cour po on pauve mâlureux qui n'pout pus hope, i m'lairéut bin pâhûle. Pace qui c'est vrèye, savez Tatène: dji sos nanti d'ovrdje!...

Tènez, dji sos come li feume avou l'flamind... on pauve laid gros hér di sôdârt flamind qui riv'nève ine fève des grands guerres et qui vint d'mander à lodjisse èmons on pauve manèdje.

L'homme et l'feume si r'louquet: is n'ont qu'on lét, et c'est por zels, comme di djusse et d'raison.

— Bah! dist-i l'homme. Nos n'polans portant nin lèyi on pauve sôdârt lodji el heûre, so n'djâbe di strin, ès plein d'l'hiyêr, qwand ci sèrèut co minme on dobe flamind... Sèsse bin qwè? dj'irès ès fond dè lét et lu à bwêrd. Et twè, feume, ti t'mètrès inte nos deux. A la guerre comme à la guerre!...

Volà çoula bôn.

A bè mitan del nute, l'homme del feume si dispiète. I li sonle esse èn on batè so mèr...

— Hé, dist-i à s'feume, dis on pô à Flamind qu'i d'mèure keû, don, et qui m'laisse pâr d'wèrmi.

— Mi..., dji..., dji n'sâreus, frè, dist-elle. C'est... c'est pus fwért qui mi... Dji n'a co... co mây savu l'flamind!...

A-ve oyou? a-ve compris? Eh bin, mi, c'est parèye! Dji nèye divins l'ovrdje. Dji so tot comme ine feume qu'est djondowe d'on Flamind: dji n'mi sâreus d'gadji!

Golzâ.

Pu vi pu sot



Tavê d'avà les vèy'

A vèyi sès p'tits âirs coksants,
On advène qu'i daureut dès mèyes
Po raviser 'ne saqwè d'ad'mèye
Et raveur ses djambes di vingt ans.

Tot-fi-près d'ine pitite djône fève,
Qui n'a rin, ciète, di mâ-pinsant,
I s'kitapè, i fût lès p'tin',
Come onk qui hante pol prùmire fève.

L'amour et s'frayant paradis
Aront bè li fé des chignettes
Il est trop târd po 'ne vile bonète,

Li prétemps nèl sâreut r'handi,
A septante ans, on fait bêrwète...
Chasqueune si touz, grand-mère l'a dit.

Vi Stock.



LES TATÈNE.

On a chaleureusement fêté jeudi, au Pavillon de Flore, l'aimable Vidal, qui incarne avec tant de pittoresque la légendaire Tatène liégeoise, celle qui est notre patronne.

Fifine mena lors de la fête foraine, notre revue jusqu'à sa vingt-neuvième représentation en cinq jours, avec un dévouement inlassable. A l'occasion de son bénéfice elle a reçu de notre directrice son portrait, qui son portrait tout en bois et en clicottes, une superbe marionnette dans les bras de laquelle on avait mis une gerbe de fleurs.

Et nous nous sommes réjouis de ce que notre modeste envoi était entouré de combien de bouquets et de cadeaux, hommages à celle qui si souvent prèta gracieusement son concours aux œuvres de charité et est une de nos petites fiertés du terroir liégeois.

ET LE TOURNOI DE LUTTE.

Aurons-nous un tournoi de lutte cette année? Nul n'en sait rien, ni le public qui s'y rendait volontiers, ni le père Wallenda qui l'abritait, ni le Cercle athlétique qui l'organisait.

L'an dernier, ce furent les lutteurs liégeois, eux-mêmes, qui voulurent tenter l'aventure. Elle ne leur a pas très réussi et ils ont pu se rendre compte que, contrairement à ce qu'ils croyaient fermement, nos champions locaux sont insuffisants, malgré tout le battage possible, pour attirer au manège la grande foule.

Mais le Cercle athlétique, qui s'est abstenu l'an dernier, pourquoi reste-t-il figé cette année encore?

Veut-il continuer à punir les lutteurs liégeois d'avoir, il y a trois ans, organisé la grève? Ou bien les quelques dévoués qui le dirigent ont-ils perdu courage?

Ils sont trois intéressés dans l'affaire: les lutteurs, M. Wallenda et le Cercle, qui se regardent en chiens de faïence et ne savent pas s'entendre. Le malheureux résultat de toute cette affaire, c'est que, finalement, ce sont les liégeois, amis du sport, qui en pâtissent.

La glorieuse série des grands meetings d'athlétisme aurait-elle donc fini de fleurir, ô Fleury?

QUESTION DE CABINETS.

Il ne s'agit pas de politique et si l'histoire n'exhale pas un parfum de Violette, elle est néanmoins à conter.

Dans un des services d'une grande administration, l'autorité avait fait installer trois W. C. Le chef s'en était réservé un, le second était attribué aux sous-chefs et dans le troisième

«siégeaient» les trente-cinq employés c'est-à-dire le «vulgum pécus». Mais un ironiste irrévérencieux s'amusa un jour à coller sur les portes et dans l'ordre, les étiquettes suivantes: 1, 2, 35.

L'allusion fut peu goûtée en haut «lieu» et par suite, les étiquettes disparurent. Mais, peu après, on les vit réapparaître, revues et augmentées. Elles étaient, en effet, conçues comme suit: 1 q, 2 q, 35 q.

Evidemment, ces écrits séditieux furent lacérés et l'histoire s'arrêterait là, si des améliorations ne venaient d'être ordonnées, car on veut installer dans chaque «bien-retiro» tout le confort moderne. Mais, pendant les travaux, un seul W. C. étant praticable et la clef en ayant été momentanément égarée, le personnel s'est vu dans le besoin de demander l'hospitalité chez un voisin.

On assure que celui-ci, va réclamer de sérieux dommages à l'administration compétente!

LES ARTISTES EN SÉRIE.

L'Opéra de Paris vient de donner aux Théâtres de province un fameux tuyau, dont Liège pourrait faire son profit.

On jouait *Lohengrin* avec le ténor Magnères. Après le second acte, celui-ci dut déclarer qu'il n'irait pas plus loin. Que fit-on? On appela tout simplement un autre ténor, M. Fontaine, que la direction tenait en réserve, tel un bon terre-neuve et qui acheva la représentation.

Que pensez-vous du procédé? Il y a une idée à exploiter là-dedans et le Théâtre Royal de Liège y trouverait profit. On aurait un ténor, un baryton, une basse par acte. La quantité suppléerait ainsi à la qualité et ça coûterait à peine plus cher.

A méditer ce système par M. Dechesne. Quant aux Liégeois, ils ne se montreront pas plus difficiles que les Parisiens qui ne songèrent même pas à protester.

LES CARTES ILLUSTRÉES.

Qui est responsable de la disparition chaque jour plus grande des cartes illustrées?

On peut affirmer que sur dix cartes mises à la porte, il en est huit à peine qui parviennent à destination. Où vont les autres?

Notez qu'il ne s'agit nullement de cartes aux images très décolletées et que la pudique administration des postes arrêterait au passage pour les transmettre au Parquet où on en fait des collections très prisées par les gens du palais.

Non, il s'agit tout simplement des cartes-vues, et pourquoi sont-ce les plus jolies, les plus artistiques qui disparaissent?

Où vont les vieilles lunes? disait le poète, qui répondait immédiatement: Avec les morceaux on fait des étoiles.

Avec les cartes postales ne fabriqueraient-on pas tout simplement des albums dans l'Administration?

LA CRISE DES PROPRIÉTAIRES.

C'est la *Meuse* qui l'annonce. Il y a en ce moment, au Pays de Liège, une crise des propriétaires. Dans certaines localités industrielles, il y a des trente et même des soixante-dix maisons qui restent vides, les locataires ayant le mauvais goût de s'aller loger ailleurs, là, par exemple, où l'air est meilleur et les loyers moins chers.

Cette situation, évidemment, ne peut durer et il semble qu'on devrait faire appel aux pouvoirs constitués, qui obligeraient les citoyens à se loger de façon à résoudre une crise à côté de laquelle les crises hépatiques, la crise ministérielle française et les crises de nerfs ne sont rien.

Mais, nous répugnons aux moyens violents et proposons plutôt à messieurs les propriétaires de donner une indemnité à quelques personnes de bonne volonté qui voudraient, provisoirement, habiter leurs maisons vides, jusqu'à ce que l'amateur sérieux, remis en confiance, se présente.

LES DAMES A LA CROIX ROUGE.

On sait que la Croix rouge de Belgique a spécialement été instituée pour suppléer à l'insuffisance notoire et économique des ambulances de l'armée. On ne peut cependant en vouloir

à ceux qui, dans un but très louable, celui de connaître les premiers soins à donner aux blessés, suivent les cours organisés de façon fort désintéressée par quelques médecins.

Cette année, des bruits de guerre et la révolution du triste état de la défense nationale ont persuadé à nombre de belles dames d'aller suivre les leçons de la Croix Rouge.

Une partie d'entre elles ont courageusement résisté à l'éloquence du professeur. D'autres, en entendant parler de plaies et de bosses, se sont enfuies en déclarant qu'elles s'évanouiraient sûrement si elles persistaient à écouter plus longtemps pareille littérature.

Une pourtant avait tenu bon jusqu'à la première leçon pratique. On lui donna à bander un beau bras en bois articulé. Elle prit bien en mains la ligature de toile, mais c'est tout ce qu'elle put faire. «Toucher ce bras, ça je ne saurais jamais», s'écria-t-elle pâmée, et elle s'en fut.

TENEZ VOUS BIEN!

— Sais-tu, disait Bêchou à Vessève, que nous avons cet hiver, au Royal, en la personne de notre gentil premier ténor léger un type dans le genre de Pie X?

— Tu me veux balter sûrement, répondit l'autre. Egal au pape et comment ça?

— C'est bien simple pourtant. N'est-il pas sous-Dieu?

Notre ami Vessève en a été dégonflé du coup.

CORRESPONDANCE D'OUTRE-TOMBE.

Ton Tchanchet est toujours au Purgatoire, ma chère Tatène. On prétend que j'ai trop bien mangé au restaurant de l'Europe, mais dis à Henrard que je ne regrette rien...

Feu Tchanchet.



Les Grandes Marionnettes.

PAVILLON DE FLORE

Nous avons reçu de l'excellent artiste qu'est Fernand Halleux les quelques mots suivants:

«Dji vins v'dimander si vos n'vôriz nin bin avu l'agrè dè raconter è vosse gazette qui, li djudi 18 di c'meus chal, i gn'ârè à Teyâte dè Pavillon, ine grande riprésentâtion à m'bénéfice et à l'ocâsion di m'djoubilé di vingt-cinq ans.

On djowrèt li r'vue *Servez chaud!* et i gn'ârè n'tchantrèye avou plusieurs ârtisses di mes camarâdes: Mme Linalda, li k'mère; M. P. Roussiau, dè Teyâte Comunâl Walon; M. Andriani, ténor et Tchâtes Ségers. Mi djisèrè naturel'mint di l'âriole et dji tchantrè dè vèyès tchansons.

» Dji v'dimande çoulà pasqui dji sés bin qui vos avez wârdé n'bone sov'nance des anchins camarâdes di vosse rigrètè Tchanchet, et come dji pous m'vanter d'avu stu onk di ces chal, dji compte bin qui vos v'sovinnrez d'mi.

» Dji v'rimerche tot plein et dji v'promète ine bâhe à picètes qwand dji v'reconteurè.»

Et bien, voilà le bénéfice annoncé!

Pour la Publicité de TATENE s'adresser à M. Louis ROUFOSSÉ LIEGE, 16 Rue Burenville, 16, LIEGE

JARDIN DU MIDI

VASTE MUSIC-HALL en face la gare des Guillemins
TÉL. 475 — LIEGE — TÉL. 475

Propriétaire, M. GERMAÏ-HALLEUX
TOUS LES SOIRS

Spectacle varié. Concert symphonique
Cinéma - Attractions diverses

DIMANCHES ET FÊTES
MATINÉE A 3 HEURES

MÊME MAISON:
HOTEL DU MIDI, confort moderne, Pâtisserie, salon de Consommation.
Magasin de Tabacs et Cigares

LES PILULES HEPAR

SPECIFIQUE DES MALADIES DU FOIE
previennent et guérissent: les Coliques hépatiques, les Congestions du foie, les troubles de la digestion, les Maux de tête, la Constipation et la Jaunisse.

La boîte fr. 3,50, Pharm. VIVARIO, rue de l'Université et dans toutes les pharmacies.

GARAGE D'AVROY LÉON DERNIER
Boulevard d'Avroy, 230 Tel. 110
En face des Terrasses

Le plus vaste et le mieux situé
Autos PEUGEOT et VIVINUS
LOCATION - OCCASION - RÉPARATIONS
STOCK des pièces HERMES

Pneus MICHELIN, ENGLEBERT, JENATZY



Fumez La Khalifas

5, 10, 15 ET 20 FR. PAR MOIS
 SELON L'IMPORTANCE DE L'ACHAT
Liège et Province CREDIT de 15 à 30 MOIS
 Confections, Nouveautés, Chaussures, Méubles de luxe et ornementaux, Bijouterie, Horlogerie, etc., etc.
 grands Magasins de la BONNE SOURCE, 6, quai de Longdoz (près du Pont d'Amoreux, Liège)

Kronenbräu MUNICH PILSEN
 20 Centimes le demi
 Les meilleures et les moins chères des Bières Etrangères
Jacques RUTTEN rue de la Régence, 57, Liège
 Téléphone 8477 VENTE EN GROS Telephone 8477

G. P. NOUVEAU!!!
 24, Boulevard de la Sauvenière, 24
 TELEPHONE 3498
 RÉCLAMES ARTISTIQUES, CALICOTS, ATTRIBUTS
 Nouveau! Transparents pour Stores de Terrasse
 PRIX SANS CONCURRENCE ON SE REND A DOMICILE SUR DEMANDE

Les ménagères soucieuses d'avoir toujours des CAFÉS et DENRÉES COLONIALES de tout premier choix imiteront *Tatène* et s'approvisionneront désormais AUX NOUVEAUX MAGASINS

Joseph MEUFFELS RUE NAGELMACKERS, 7. TÉLÉ. 2800
 Service régulier de remise à domicile

Avant d'acheter un piano, allez visiter les magasins **DE COCK**, Liège, 55, Rue Maghin, 55, Liège
 PRÈS DE LA PRISON

Pianos neufs de premières marques authentiques, depuis 525 francs : 7 octaves, clavier ivoire, garantis 10 ans contre tout défaut de construction.

Grand Prix Exposition Turin 1911 Occasions, Échanges, Location, Réparations

Les ménagères soucieuses de leurs intérêts, se fourniront à la
MAISON LÉON LEURQUIN Rue St-Paul, 16, Liège
 Téléphone 2529

Elles y trouveront :
 Beurre crème extra à 8,80 le kil.
 Œufs garantis frais à 2,70, 3,00 et 3,20 les 26.
 Fromages - Sirops pur fruits - Confitures - Pâtes alimentaires
 Service régulier de remise à domicile Bien remarquer le n° 16, rue St-Paul

Dans quelques jours s'ouvrira le

VENITIAN-CONCERT

Direction : Alb. DE LORY
 ex-Directeur du RÉGINA

Cet établissement, petite merveille d'architecture, sera certes le plus choyé des Liégeois, d'autant plus que la Direction nous promet de splendides programmes.



MAISON

A. Nols-Scheerer

LIÈGE

28, Rue Souverain-Pont
 Près de la Place St-Lambert

Draperies en tous genres pour hommes, dames et enfants. Hautes nouveautés anglaises. Satins et doublures. Draps pour Billards et Bureaux.

Un coupeur est attaché à la Maison. Les magasins sont ouverts le dimanche.

LINOLEUM

Occasion, fort beau linoléum de l'Exposition de Bruxelles à vendre à fort bas prix. On achète le vieux étain et le papier de chocolat à frs 2,80 le kil. et les vieux caoutchoucs et autres au plus haut prix. Vieilles galoches, fr. 0,80 le kil.

Place du Parc, 3, LIÈGE. Téléphone 3010

Aux lecteurs de *Tatène*, porteurs de la présente annonce, frais de train et tram seront remboursés.

Les Cigarettes ALDI véritables Egyptiennes se recommandent d'elles-mêmes aux fumeurs par leur excellent arôme.

Réclamez tous la Cigarette Aldi 20 centimes la boîte de 20 pièces

Les Cigarettes Aldi sont en vente partout

Brasserie Luxembourgeoise

PLACE DU THÉÂTRE, 12, LIÈGE

Victor LEERS

Ex-Gérant du Phare

Dégustation de la célèbre bière Fürstentum

Consommations de premier choix

TÉLÉPHONE 505

3, Rue du Pont d'Île, 3, Liège
 Côté place du Théâtre



RETARDS

SUPPRESSION DES ÉPOQUES

Phlébotomie du Dr. Humin, énergique méthode végétale agissant sur la venue des règles d'une façon radicale sans danger pour la santé. Celle qui est tout essuyé sans résultat trouvera consolation d'apprendre qu'il existe un remède réellement efficace contre les retards. Brevet 1489. La boîte 9 francs.

Envoyé partout contre bon-paiement, timbres ou remboursement. Les lettres de commande sont renvoyées avec les pilules.

Pharmacie VANDEBROUWER, rue Notre-Dame, 60, Liège.

Avant de recevoir ses amis et connaissances, «Tatène» a pour habitude de s'approvisionner de PATISSERIES et FRIANDISES à la maison

LEON BERNARD Actuellement rue Léopold, 56, entrée du Pont des Arches (Maison fondée en 1866)

dont la SPÉCIALITÉ de tarte blanche AUX AMANDES EST UNIVERSELLEMENT CONNUE SERVICE A DOMICILE

Téléphone 2654

Le 27 Janvier Prochain

OUVERTURE DU

CAFE DE LA VILLE DE SERAINO

TENU PAR

Julien NOEL-KNOPS

74, RUE GRÉTRY, 74

Joignant la gare de Longdoz

LIEGE

Consommations de premier choix. Buffet froid